

Professeur Jean BERNABE

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone
(GEREC)

IV JOURNEES DE L'ACTION MEDICO SOCIALE PRECOCE

**MIEUX CONNAITRE L'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS EN
MARTINIQUE**

Les 29-30 Novembre 1993

Titre de l'intervention : BIEN PARLER FRANCAIS : VALEUR D'HIER, BIEN
PARLER OU ECRIRE MARTINICAIS : VALEUR D'AUJOURD'HUI

Exh: Dr Roanalen
+ Clenny
+ CAMPS
le 20/04/99

AN 185-12

BERN 182 12

Professeur Jean BERNARD

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone
(GEREC)

IV JOURNEES DE L'ACTION MEDICO SOCIALE PRECOCE

MIEUX CONNAITRE L'ENFANT DE MOINS DE 6 ANS EN
MARTINIQUE

Les 29-30 Novembre 1993

Titre de l'intervention : BIEN PARLER FRANCAIS : VALEUR D'HIER, BIEN
PARLER OU ECRIRE MARTINICAIS : VALEUR D'AUJOURD'HUI



**BIEN PARLER FRANCAIS : VALEUR D'HIER, BIEN PARLER OU ECRIRE
MARTINICAISS : VALEUR D'AUJOURD'HUI**

Invité à participer aux présentes journées de l'action médico-sociale précoce, j'ai décidé d'être sinon un bon élève, en tout cas un élève discipliné soucieux de traiter le sujet proposé et dont je rappelle le libellé : "*Bien parler français : valeur d'hier, bien parler ou écrire martinicais : valeur d'aujourd'hui*". J'envisagerai ~~dans un premier temps~~, une série de 10 points :

1- Que la notion de "valeur" soit pertinente s'agissant de la langue française, cela ne fait de doute pour personne. Le français n'a pas seulement de la valeur, **il est une valeur**. Il est même la valeur par excellence autour de laquelle s'ordonne l'expérience sociale dans son ensemble.

2- Vecteur du **savoir** et du **pouvoir**, le français est aussi le convoyeur de **l'imaginaire** lié à ce savoir et à ce pouvoir.

3- Instrument privilégié de l'Ecole (donc de la promotion sociale) le français fonctionne comme langue instrumentale exclusive.

4- Dans un tel système, parler français est une expression qui veut tout dire. Parler français se suffit à soi-même. parler français aux Antilles implique nécessairement lire et écrire le français, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans l'Hexagone où bien des analphabètes parlent le français. Aux Antilles, dans la représentation collective, parler français est un indice d'alphabétisation et inversement toute alphabétisation débouche sur le français et seulement sur le français. En effet, parler le français, sans savoir l'écrire (donc le lire ou inversement) situe d'emblée celui qui parle en dehors de la sphère du pouvoir régie par la langue française, c'est à dire, du pouvoir tout court.

5- En situation de diglossie, c'est-à-dire d'impérialisme linguistique d'une langue sur une autre, la langue dominante ne fonctionne donc pas tant comme **langue** que comme **religion**. Le français, dans nos pays, est non seulement un **objet culte**, mais encore **l'objet d'un culte**, d'une révérence, voire d'une vénération.

6- La non-participation à sa sphère est en soi une exclusion et, disons-le avec ou sans métaphore, une manière d'enfer. Cela situe le statut de la langue française aux Antilles à l'intérieur d'un système où elle est opérateur d'exclusion, à moins de devenir un instrument d'assimilation forcenée.

7- Qui dit assimilation forcenée dit déclenchement de processus de compensation, voire de surcompensation. La relation au français se développe et se manifeste sous le signe de l'exagération, de l'**hyperbole**, de la boursoufflure, du chiqué, de l'affectation.

BIEH PARLER FRANCAIS : VALEUR D'BIER, BIEH PARLER OU ECRIRE
MARTINIQUEAIS : VALEUR D'AUJOURD'HUI

Invité à participer aux présentes journées de l'action médico-sociale précoce, j'ai décidé d'être avec un bon élève, en tout cas un élève discipliné soucieux de travailler le sujet proposé et dont je rappelle le libellé : "Bieh parler français : valeur d'biér, bieh parler ou écrire martiniquais : valeur d'aujourd'hui".

1- Que la notion de "valeur" soit pertinence s'agissant de la langue française, cela ne fait de doute pour personne. Le français n'a pas seulement de la valeur, il est une valeur. Il est même la valeur par excellence autour de laquelle s'ordonne l'expérience sociale dans son ensemble.

2- Vecteur du savoir et du pouvoir, le français est aussi le dépositaire de l'imaginaire lié à ce savoir et à ce pouvoir.

3- Instrument privilégié de l'École (hors de la promotion sociale) le français fonctionne comme langue instrumentale exclusive.

4- Dans un tel système, parler français est une expression qui veut tout dire. Parler français se suffit à soi-même. Parler français aux Antilles implique nécessairement lire et écrire le français, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans l'hexagone où bien des alphabétiques parlent le français. Aux Antilles, dans la représentation collective, parler français est un indice d'alphabétisation et inversement toute alphabétisation débouche sur le français et seulement sur le français. En effet, parler le français, sans savoir l'écrire (donc le lire ou inversement) situe d'emblée celui qui parle en dehors de la sphère du pouvoir régi par la langue française, c'est à dire, du pouvoir tout court.

5- En situation de diglossie, c'est-à-dire d'impérialisme linguistique d'une langue sur une autre, la langue dominante ne fonctionne donc pas tout comme langue que comme religion. Le français, dans nos pays, est non seulement un objet culte, mais encore l'objet d'un culte, d'une révérence, voire d'une vénération.

6- La non-participation à ce répertoire est en soi une exclusion et donc le avec ou sans euphémisme, une manière d'exclure. Cela situe le statut de la langue française aux Antilles à l'intérieur d'un système où elle est opératoire d'exclusion, à moins de devenir un instrument d'assimilation forcée.

7- Qui dit assimilation forcée dit détachement de processus de compensation, voire de surcompensation. La relation au français se développe et se manifeste sous le signe de l'exagération, de l'hyperbole, de la pourvoyance, de la chypé, de l'alloctation.

8- Cela situe prioritairement l'activité linguistique non pas tant dans la **sphère du rationnel** que dans celle de l'**émotionnel** non pas tant dans la **sphère du dialogue** (le relationnel) que dans celle de l'ontologie (absolu) non pas

tant dans la **sphère de la communication** que dans celle de la **communio**n. Parler français c'est véritablement mettre en oeuvre une transcendance et c'est aussi accéder à la transcendance. Le schéma de la communication s'en trouve quelque part faussé entre un **parleur** (voire un beau parleur) et un **écoutant** perpétuellement figé dans le rôle de l'écoutant, c'est à dire du muet¹

9- Parler français c'est toujours et forcément bien parler. Il n'y a pas de distanciation par rapport à la langue, mais au contraire une fusion et une confusion avec elle sur le mode de la fétichisation, au sens freudien du terme (impliquant un certain traitement de la libido). Dès lors la faute du français induit une culpabilité métaphorique et le "kawo" (en Martinique) ou le "kouwòch" (en Guadeloupe) sont les indices d'une déchéance dans l'ordre ontologique confondu avec l'ordre social. Le bien dire est la condition de l'Être et du bien-être social.

10- Comment alors situer un "bien parler créole" ou un "bien écrire créole" dans un tel univers sans encourir l'illogisme ? En effet, parler créole ne saurait être "bien" et en toute logique, "bien parler créole" reviendrait à "bien mal parler". Quant à écrire le créole, non seulement cela n'est pas "bien", mais encore cela ne se peut, à l'intérieur d'un tel système. On ne peut bien écrire le créole puisque le créole ne peut que se parler. Dès lors, tenter de l'écrire se remènerait à une tentative déraisonnable, à un acte perpétré contre la nature, contre l'histoire, contre l'ordre convenu des choses, bref à une démarche subversive, voire terroriste.

Il en va ainsi du système diglossique porté à la limite de ses effets pervers. Mais précisément, le terme proposé par les organisateurs des présentes journées est non pas le mot "créole" mais le mot "martiniquais". Il est question, rappelons-le de "bien parler ou écrire le **martiniquais** : valeur d'aujourd'hui". C'est précisément à cette étape que nous entrons dans une zone de turbulence qu'il importe de maîtriser à partir d'une mise à plat conceptuelle. Ici encore je vais articuler mon propos autour de 10 points.

1- Aujourd'hui, il est certain que nous ne sommes plus dans la phase flamboyante de la diglossie où le français était l'apanage d'une minorité de nantis linguistiques et le créole la condition exclusive d'une écrasante masse, exclue du français. L'Ecole a joué son rôle assimilateur à travers les compensations et surcompensations indiquées précédemment. Aujourd'hui, ce sont les créolophones unilingues qui sont minoritaires, l'accès au français (mais à quel français ?) s'étant généralisé. La religion de la langue tout en demeurant un élément important de la culture antillaise cède de plus en plus le pas à des pratiques de type séculier et sur un mode profane. La généralisation et la diffusion des chaînes hexagonales de radio et de télévision, la publicité, les voyages et le développement des médias écrits ont ces dernières décennies banalisé le rapport au français alors que dans le même temps la représentation globale du créole faisait l'objet d'une réévaluation.

¹ On se souvient des analyses de F. FANON dans **Peaux noires, masques blancs** sur la fonction de la parole en politique. Il cite d'ailleurs le cas de cette femme qui entendant un brillant orateur tombe évanouie à cause est-il dit, de la "chaleur du français" dégagee par ce dernier.

8 - Cela situe prioritairement l'activite linguistique non pas tant dans la sphere du rationnel que dans celle de l'émotionnel non pas tant dans la sphere du logique (le rationnel) que dans celle de l'ontologie (absolu) non pas

tant dans la sphere de la communication que dans celle de la communion. L'acte français c'est véritablement mettre en oeuvre une transcendance et c'est aussi accéder à la transcendance. Le schéma de la communication s'en trouve quelque peu fissuré entre un parler (voici un beau parler) et un écoutant perpétuellement figé dans le rôle de l'écouteur, c'est à dire du musé!

9 - L'acte français c'est toujours et forcément bien parler. Il n'y a pas de distinction par rapport à la langue, mais au contraire une fusion et une confusion avec elle sur le mode de la tétralisation. Au sens freudien du terme (impliquant un certain traitement de la libido). Dès lors la faune du français induit une culpabilité météorologique et le "kawa" (en Martinique) ou le "kowach" (en Guadeloupe) sont les indices d'une déchéance dans l'ordre ontologique confondu avec l'ordre social. Le bien dire est la condition de l'ère et du bien-être social.

10 - Comment alors situer un "bien parler créole" ou un "bien écrire créole" dans un tel univers sans encourir l'illogisme? En effet, parler créole ne saurait être "bien" et en toute logique "bien parler créole" reviendrait à "bien mal parler". Quant à écrire le créole, non seulement cela n'est pas "bien", mais encore cela ne se peut à l'intérieur d'un tel système. On ne peut bien écrire le créole puisque le créole ne peut que se parler. Dès lors, tenter de l'écrire se réduisait à une tentative désastreuse, à un acte perpétré contre la nature, contre l'histoire, contre l'ordre convenu des choses, bref à une démarche subversive, voire terroriste.

Il en va ainsi du système diglossique porté à la limite de ses effets pervers. Mais précisément, le terme proposé par les organisateurs des précédentes journées est non pas le mot "créole" mais le mot "martiniquais". Il est question, rappelez-vous de "bien parler ou écrire le martiniquais" : valeur d'aujourd'hui". C'est précisément à cette étape que nous entrons dans une zone de turbulences qu'il importe de maîtriser à partir d'une mise à plat conceptuelle. Ici encore je vais articuler mon propos autour de 10 points.

1 - Aujourd'hui, il est certain que nous ne sommes plus dans la phase liminaire de la diglossie où le français était l'apanage d'une minorité de parlants linguistiques et le créole la condition exclusive d'une étatsane massée, exclue du français. L'École a joué son rôle assimilatrice à travers les compensations et surcompensations induites préférentiellement. Aujourd'hui, ce sont les créolophones multilingues qui sont minoritaires, l'accès au français (mais à quel français?) s'étant généralisé. La notion de la langue tout en demeurant un élément important de la culture antillaise cède de plus en plus le pas à des pratiques de type sélectif et sur un mode profane. La généralisation et la diffusion des chaînes hexagonales de radio et de télévision, la publicité, les voyages et le développement des médias écrits ont ces dernières décennies bousillé le rapport au français alors que dans le même temps la représentation globale du créole laisse l'objet d'une réévaluation.

1 - On se souvient des analyses de R. FANON dans Peaux noires, marquer blanc sur la fonction de la parole en politique. Il cite d'ailleurs le cas de cette femme qui embauchait un brillant orateur rombe écrivain à cause est-il dit, de la "chaleur du français" dégagée par ce dernier.

2- Il n'empêche que nous restons encore dans le régime linguistique de la diglossie avec répartition inégale entre les fonctions assurées par le français et celles assurées par le créole.

3- L'utilisation du mot "martiniquais" implique une mise dos à dos du créole et du français en vue de la création d'une entité nouvelle, d'une synthèse différente des composantes initiales. Cela mérite examen. En effet :

4- Quand deux langues évoluent dans une même communauté leurs rapports sont réglés par deux modalités :

a) l'alternance de code (utilisation soit d'une des langues soit de l'autre en fonction du sujet, de la situation ou du locuteur lui-même)².

ou

b) le mélange de code (qui fait que se produit une sorte d'intégration d'un code dans l'autre). Les romans de Chamoiseau et une partie de ceux de Confiant sont des romans en langue française intégrant, par un phénomène de mixage, des éléments créoles. Ici s'applique l'adage qui veut que le porc qui mange de la viande de mouton fabrique de la viande de porc et non de la viande de mouton. La vérité est que l'on ne parle jamais qu'une langue à la fois (même en alternant et même en procédant au mixage des langues). On ne peut pas parler deux langues en même temps. Chamoiseau et Confiant produisent du français, pas du créole. Ne serions-nous pas dans un cas de glottophagie ?

5- Il en résulte que rapporté à la pratique linguistique, le mot "martiniquais" doit être interrogé. Est-on en train d'aboutir aux Antilles à une langue, au martiniquais, qui soit une synthèse du français et du créole, c'est à dire un produit différent des deux précédentes composantes ? D'autre part, les francophones de Suisse, de Belgique et de Monaco parlent-ils le suisse, le belge, le monégasque ? Autrement dit, est-ce que les variantes dialectales du français cessent d'être du français ? Et à partir de quel moment ? La dénomination des langues correspond-elle à une simple activité de classification ou bien n'est-elle pas en rapport avec une activité socio-symbolique et socio-politique fondamentale dans toute communauté ?

6- Le contact aujourd'hui du créole et du français s'inscrit dans une dynamique de créolisation (de post-créolisation). S'agissant du créole, on peut avoir une décréolisation qui le rapproche du français en l'y absorbant et, s'agissant du français, on peut avoir une créolisation à travers laquelle il absorbe ici encore le créole. Les phénomènes sont en cours dans un sens ou dans un autre mais mettent en jeu des continuités telles que les ruptures n'apparaissent jamais in vivo. C'est que la créolisation est un mécanisme continu dans le temps et n'a rien à voir avec une référence à l'espace, que cet espace soit ethnique, géographique ou politique. La créolité transcende la notion de spatialité elle-même. C'est pourquoi, on retrouve aux Antipodes les créoles de la zone américano-caraïbe et ceux de l'Océan Indien qui n'ont en aucun point de contact spatial. C'est pourquoi dire "le martiniquais" est toujours une réduction, ce terme ne pouvant se comprendre pleinement que par rapport à d'autres créoles le guadeloupéen, le mauricien, le réunionnais, car il existe un cadre spatial martiniquais, guadeloupéen, mauricien, réunionnais qui sert de théâtre à des

² J'ai d'ailleurs traité des rapports écosystémiques liés à la diglossie et qui expliquent, bien au-delà de l'alternance l'élimination des langues ou pour reprendre le terme de Calvet glottophagie.

3 - Il n'est pas évident que nous restions encore dans le régime linguistique de la diglossie avec répartition inadéquate entre les fonctions assurées par le français et celles assurées par le créole.

3 - L'utilisation du mot "marrinçais" implique une mise en jeu du créole et du français en vue de la création d'une entité nouvelle, d'une synthèse différente des composantes initiales. C'est même l'examen. En effet :

4 - Quand deux langues évoluent dans une même communauté leurs rapports sont réglés par deux modalités :

a) L'alternance de code (utilisation soit d'une des langues soit de l'autre en fonction du sujet, de la situation ou du locuteur lui-même).

b) Le mélange de code (qui fait que se produit une sorte d'intégration d'un code dans l'autre). Les romans de Chamoiseau et une partie de ceux de Confiant sont des romans en langue française intégrant par un phénomène de mélange des éléments créoles tel qu'explique l'auteur qui veut que le porc qui mange de la viande de mouton fût une viande de porc - et non de la viande de mouton. La vérité est que l'on ne parle jamais d'une langue à la fois (même en alternant et même en procédant au mélange des langues). On ne peut pas parler deux langues en même temps. Chamoiseau et Confiant produisent du français, pas du créole. Ne s'agit-il pas dans un cas de glottophrasie ?

2 - Il est évident que rapporté à la pratique linguistique, le mot "marrinçais" doit être interrogé. Est-on en train d'aboutir aux Antilles à une langue, au marrinçais, qui soit une synthèse du français et du créole, c'est à dire un produit différent des deux précédentes composantes ? D'autre part, les francophones de Suisse, de Belgique et de Monaco parlent-ils le suisse, le belge, le marseillais ? Autrement dit, est-ce que les variantes dialectales du français cessent d'être du français ? Et à partir de quel moment ? La dénomination des langues correspond-elle à une simple activité de classification ou bien n'est-elle pas en rapport avec une activité socio-symbolique et socio-politique fondamentale dans toute communauté ?

4 - Le contact aujourd'hui du créole et du français s'inscrit dans une dynamique de créolisation (de post-créolisation). S'agissant du créole, on peut avoir une décréolisation qui le rapproche du français en l'y absorbant et s'agissant du français, on peut avoir une créolisation à travers laquelle il absorbe tel encore le créole. Les phénomènes sont en cours dans un sens ou dans un autre mais surtout en jeu des continuités telles que les langues n'apparaissent jamais in vivo. C'est que la créolisation est un mécanisme continu dans le temps et n'a rien à voir avec une référence à l'espace, que cet espace soit ethnique, géographique ou politique. La créolisation transcende la notion de spatialité elle-même. C'est pourquoi, on retrouve aux Antilles les créoles de la zone antiochéenne-caraïbe et ceux de l'Océan indien qui n'ont en aucun point de contact spatial. C'est pourquoi dire "le marrinçais" est toujours une réduction, ce terme ne pouvant se comprendre pleinement que par rapport à d'autres créoles de Guadeloupe, le martiniquais, le réunionnais, car il existe en cette spatialité martiniquaise, guadeloupéenne, réunionnaise qui sont de l'ordre à des

2 Les différents traits des rapports écopoétiques liés à la diglossie et qui expliquent, bien au-delà de l'alternance l'émulsion des langues ou pour reprendre le terme de Calvet glottophrasie.

phénomènes de créolisation. Dire "le martiniquais" pour désigner la variante martiniquaise du français n'est ni plus juste ni plus éclairant.

7- Cela dit, ce qui est vrai pour une langue qui est un objet bien particulier ne l'est pas nécessairement pour une culture. Il existe une culture martiniquaise issue de phénomènes divers dont la créolisation est le plus important de tous. La culture, n'est pas, comme la langue, soumise à une segmentation et à un axe linéaire qui interdisent la cohabitation, la coexistence dans une même unité culturelle d'une donnée européenne et d'une donnée créole.

8- Dans la formule proposée au lieu de "martiniquais" on peut avoir la séquence : "culture martiniquaise". Il y a, en effet, nécessité à procéder à une écriture et à une lecture de la réalité culturelle martiniquaise c'est à dire de procéder à une lecture et à une écriture qui soient créatives. Mais cette lecture-écriture suppose un outil d'investigation qui soit lui-même un outil linguistique créatif, qui constamment transgresse et remette en cause la langue pour y construire un langage. Ce n'est qu'en se coltinant avec la diversité et l'hétérogénéité de la situation linguistique martiniquaise que les écrivains martiniquais pourront avoir une écriture-lecture dévoilante du réel martiniquais.

9- On ne notera jamais assez que la langue écrite (créole ou français) est une construction qui ne saurait constituer un reflet de la langue orale mais qui dans le même temps constitue une réserve d'imaginaire et de fétichisation pour la langue orale. Si j'ai précédemment dénoncé une relation fétichisée et aliénante par rapport au français, cela n'implique pas que je croie nécessaire d'en finir avec la fétichisation. La langue est par excellence un lieu d'investissement du désir et est par nature, l'objet de prédilection des fétichisation, défétichisation réactive, et refétichisation etc.

10- Le rapport à la langue maternelle est, à cet égard, d'une importance capitale. Dans nos pays le modèle maternel proposé aux enfants n'est plus la langue créole, comme c'était encore majoritairement le cas, il y a 4 ou 5 décennies. Il tend de plus en plus vers le français, même s'il s'agit d'un français interlectal. A cet égard, il me suffit de citer l'anecdote humoristique que m'a racontée mon excellent ami Jean Crusol : Un jour une mère reprend son enfant et lui dit : "Un tel je t'ai déjà dit que, quand je t'appelle, il ne faut pas que tu me répondes : "Manman, mi moi". Ce n'est pas correct, il faut dire : "Manman, voici moi".

Il est évident qu'on ne peut pas aborder convenablement la question de la langue de l'enfant de moins de six ans à la Martinique sans une tentative de description du modèle maternel impliqué dans cet apprentissage.

Je suis bien sûr conscient de n'avoir que contribué à introduire le sujet. Je ne doute pas que les travaux des présentes journées par la richesse de leurs données, soient en mesure d'engager sur des voies fécondes la connaissance diagnostique et l'action thérapeutique en la matière.

Jean BERNABE

phénomènes de créolisation. Dans "Le martiniquais" pour désigner la variante martiniquaise du français n'est ni plus juste ni plus éclairant.

7 - Cela dit, ce qui est vrai pour une langue qui est un objet bien particulier ne l'est pas nécessairement pour une culture. Il existe une culture martiniquaise issue de phénomènes divers dans la créolisation est le plus important de tous. La culture, n'est pas comme la langue, soumise à une segmentation et à un axe linéaire qui interdirait la cohabitation. La coexistence dans une même unité culturelle d'une donnée européenne et d'une donnée créole.

8 - Dans la formule proposée au lieu de "martiniquais" on peut avoir la séquence : "culture martiniquaise". Il y a, en effet, nécessité à procéder à une lecture et à une lecture de la réalité culturelle martiniquaise c'est à dire de procéder à une lecture et à une écriture qui soient créatives. Mais cette lecture-écriture suppose un outil d'investigation qui soit lui-même un outil linguistique créatif, qui connaît le français et tente de transcender et tente de transcender la langue pour y constituer un langage. Ce n'est qu'en se collant avec la diversité et l'hétérogénéité de la situation linguistique martiniquaise que les écritures martiniquaises pourront avoir une écriture-lecture véritable de réel martiniquais.

9 - On ne pourra jamais avoir que la langue écrite (créole ou français) est une construction qui ne saurait constituer un tellet de la langue orale mais qui dans le même temps constitue une réserve d'imaginaires et de félicitations pour la langue orale. Si j'ai précédemment dénoncé une relation stérilisée et aliénante par rapport au français, cela n'implique pas que je crois nécessaire d'en finir avec la félicitation. La langue est par excellence un lieu d'investissement du désir et est par nature, l'objet de prédilection des félicitations, défélicitation réactive, et félicitation etc.

10 - Le rapport à la langue materielle est, à cet égard, d'une importance capitale. Dans nos pays le modèle matériel proposé aux enfants n'est plus la langue écrite, comme c'était encore majoritairement le cas. Il y a 4 ou 5 décennies. Il tend de plus en plus vers le français, même s'il s'agit d'un français interloqué. A cet égard, il me suffit de citer l'annonce humanitaire que m'a racontée mon excellent ami Jean-Claude : Un jour une mère reprend son enfant et lui dit : "Un tel je t'ai déjà dit que, quand je t'appelle, il ne faut pas que tu me répondes : "Maman, mami moi". Ce n'est pas correct, il faut dire : "Maman, voici moi".

Il est évident qu'on ne peut pas parler convenablement la question de la langue de l'enfant de moins de six ans à la Martinique sans une tentative de description du modèle matériel impliqué dans cet apprentissage.

Je suis bien sûr conscient de n'avoir que contribué à introduire le sujet. Je ne doute pas que les travaux des prochaines semaines par la réunion de leurs données, soient en mesure d'engager sur des voies fécondes la connaissance linguistique et l'action thérapeutique en la matière.